

Convention de Sponsoring

La présente convention de sponsoring est établie entre :

Royal Cercle Nautique Dinantais A.S.B.L.
Chemin du Parc, 7
B-5537 ANHEE

et :

Madame / Monsieur :

Représentant de la société :

Rue et numéro :

Code postal et ville :

Téléphone / GSM :

E-mail :

Ci-après désigné le "partenaire"

Le partenaire choisit le pack :

tel que décrit dans le dossier de sponsoring.

En contrepartie des prestations prévues par le pack choisi par le partenaire, ce dernier s'engage à payer la somme de :

EUR

sur le compte BE55 7320 1120 2844 du Royal Cercle Nautique Dinantais A.S.B.L.
avec pour communication " sponsor Régates 1000 mètres de Anhée + nom de
votre société " au plus tard pour le

Le partenaire transmettra son logo par email à l'adresse info@rcnd.be dans les meilleurs délais. Le logo sera envoyé en format PDF ou image vectorielle.
Aucune épreuve se sera envoyé avant impression.

Fait à, le 2023 en 2 exemplaires.

Pour le partenaire

Pour Royal Cercle Nautique Dinantais A.S.B.L.

Une Question ?

CONTACTEZ-NOUS !

Team Sponsoring

info@rcnd.be

Michel Ricard
Président



0478 / 31 05 46

Geoffroy Van Rossem
Trésorier



00352 / 621 286 087